2014-23

TOURISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE EN FRANCE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

La France possède une très grande diversité de richesses dans ses territoires. Celles-ci contribuent à faire de notre pays la première destination au monde pour les arrivées de touristes internationaux, le situant au 3ème rang mondial quant aux recettes du tourisme international. Le poids économique du tourisme est important, puisqu'il représente 7,3 % du PIB et le principal poste excédentaire de la balance des paiements. Plus de 270 000 entreprises travaillent dans ce secteur en 2011 pour un effectif salarié représentant plus d'un million d'emplois en équivalent temps plein.

La demande touristique continuera à augmenter. Le potentiel de touristes supplémentaires est important, d'autant qu'un tiers des Français ne part pas en vacances, alors que la demande touristique intérieure est pour les deux tiers le fait des résidents.

Le tourisme est très concentré. La moitié des nuitées touristiques des résidents se concentre de juillet à septembre et, au plus fort de la saison, la population double dans une dizaine de départements notamment littoraux.

Sont ainsi posées les problématiques essentielles auxquelles notre pays doit répondre : comment accueillir ces touristes supplémentaires potentiels, alors que l'hébergement, notamment, vieillit et ne répond plus toujours aux exigences de la clientèle ? Comment concilier tourisme et respect de la « capacité de charge » de certains territoires confrontés à des arrivées massives sur une courte période ? Comment faire pour que le tourisme, filière porteuse, soit durable sur le plan économique, social et environnemental ? Comment permettre au plus grand nombre de partir en vacances ? Comment améliorer la formation des professionnels et la situation des saisonniers ? Comment relever le défi de la gouvernance, alors que le grand nombre d'acteurs du tourisme et le manque de collaboration entre eux nuisent à l'efficacité des dépenses et à la lisibilité de l'offre touristique ?

Le CESE met en avant quatre enjeux : répondre de manière qualitative et quantitative à l'augmentation du nombre de touristes, promouvoir un tourisme diversifié adapté à la « capacité » des territoires, répondre à la diversité de la clientèle et développer un tourisme fondé sur les atouts des territoires.

Le CESE formule un ensemble de propositions pour favoriser en France un développement durable du tourisme dans l'ensemble des territoires.

Christine Dupuis
est secrétaire nationale UNSA, chargée de l'emploi et du développement durable.
Elle siège au CESE à la section de l'aménagement durable des territoires où elle représente le groupe de l'UNSA.

Contact :
christine.dupuis@lecese.fr
01-44-43-62-52

BÂTIR DES PROJETS TERRITORIAUX PARTAGÉS DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DURABLE

- Bâtir autour de « marques » reconnues un projet territorial de développement touristique partagé via des partenariats contractuels entre collectivités. Développer avec l'appui d'Atout France l'ingénierie nécessaire, avec un leader pour le suivi. Présenter le projet aux habitants pour favoriser leur adhésion.
- Concevoir des outils pour rendre opérationnelle l'application de la notion de « capacité de charge », déclinés ensuite au niveau de chaque territoire.

PROMOUVOIR UN TOURISME MIEUX REPARTI DANS L'ESPACE ET LE TEMPS

- Développer le tourisme d'affaires via une politique qui intègre le transport de l'aéroport au salon et améliore la sécurité
- Développer les classes de mer, de neige ou rurales et mieux prendre en compte le tourisme des séniors.
- Amplifier l'apport du fonds « Tourisme Social Investissement » ou d'autres apports au Tourisme social et solidaire.

Contact : adt@lecese.fr - 01 44 43 62 52

DÉVELOPPER LES NOUVELLES FORMES DE TOURISME RESPECTANT ENVIRONNEMENT ET CARACTÉRISTIQUES LOCALES

- Maintenir les moyens affectés à la préservation des espaces naturels. Prendre en compte la dimension environnementale dans l'ensemble de la politique touristique. Diffuser les « bonnes pratiques ». Engager une réflexion pour améliorer lisibilité et notoriété des labels.
- Prendre en compte dans les collectivités territoriales concernées les risques naturels liés au réchauffement climatique via une vigilance accrue en matière d'autorisation d'urbanisme et une sensibilisation des touristes.
- Inciter acteurs territoriaux et professionnels du tourisme à mettre en place des itinéraires de tourisme pédestre et à vélo.
- Développer Outre-mer un tourisme durable et haut de gamme dans lequel éco-tourisme et tourisme domestique peuvent jouer un rôle important.

UTILISER TOUTES LES POTENTIALITÉS DU NUMÉRIQUE

- Créer et promouvoir auprès du grand public un portail public de référencement de l'ensemble des offres labellisées (écolabels, accessibilité, etc.). Regrouper sur le portail numérique d'Atout France l'accès à l'ensemble de l'information touristique nationale et locale en France.
- Encourager les infomédiaires à intégrer la durabilité du tourisme parmi les critères de choix d'une destination.

DÉVELOPPER DE MANIÈRE DIVERSIFIÉE L'HÉBERGEMENT ET MAINTENIR LA QUALITÉ DE L'OFFRE EXISTANTE

- Mettre à l'étude, à la condition de louer une certaine durée, le transfert des avantages liés aux constructions touristiques neuves vers la réhabilitation ou la reconstruction sur place.
- Renforcer l'accessibilité par une offre dédiée dans les structures relevant du Tourisme social et solidaire (TSS) et engager une réflexion avec étude d'impact sur les aides à la rénovation pour les structures bénéficiant de l'agrément TSS.
- Intégrer les plateformes de location d'hébergement entre particuliers dans les politiques touristiques en les faisant participer à la collecte de la taxe de séjour.

AMÉLIORER LA DURABILITE DE L'OFFRE DE TRANSPORT TOURISTIQUE

- Prendre en compte les déplacements touristiques dans l'élaboration des schémas de transport et des plans de déplacement urbains. Achever et harmoniser le réseau transeuropéen de transport voyageur, mettre en place en complémentarité lignes de bus et transport à la demande reliés aux pôles multimodaux et renforcer les liaisons Intercités, en particulier ferroviaires.
- Développer dans les grandes gares et les terminaux multimodaux une offre d'information instantanée multimodale en plusieurs langues.
- Encourager le développement du co-voiturage. Favoriser le développement des vélo-routes voies vertes et du vélo dans les agglomérations, développer des transports en commun de proximité, promouvoir en ville les mobilités douces.

PROMOUVOIR LA FORMATION POUR DÉVELOPPER L'EMPLOI

- Intégrer dans la formation professionnelle et continue aux métiers du tourisme des modules sur les enjeux du numérique et le *community management*.
- Accompagner au niveau régional le développement des Groupements d'employeurs (GE). Mettre en place une procédure d'agrément des GE.
- Affirmer le principe de l'égalité sociale et défiscaliser l'investissement correspondant au montant des travaux destinés à la rénovation ou à la création de logements pour les salariés saisonniers.

AMÉLIORER LA GOUVERNANCE

- Doter le ministère en charge du Tourisme, avec l'appui de l'INSEE, d'une structure statistique renforcée pour produire plus vite des statistiques améliorées .
- Impliquer davantage les acteurs publics et privés par une mutualisation des moyens pour promouvoir la destination France à la hauteur des enjeux.
- Lancer une campagne nationale d'information pour favoriser la prise de conscience de l'importance de la filière touristique et d'un tourisme durable.